

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 septembre 2021

Le vingt septembre deux mille vingt et un à 18 heures 30 le Conseil municipal de ROUZÉDE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des élus, sous la présidence de Mme Anne BERNARD, Maire.

Date de convocation : 13 septembre 2021

Sont présents : Mmes BERNARD, LHERMELIN, MAZOUIN, MALHAO Mrs ROSSET, FORTINEAU, SIMON, COCULET, OUVRARD, BARTHELEMY.

Absent excusé : Mr BOREL.

M. Barthelemy a été désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 juillet 2021.
- Travaux d'aménagement de la traversée de l'Arbre : convention de transfert de maîtrise d'ouvrage
- Point d'avancement sur les travaux prévus
- Convention de participation Risques Santé/Prévoyance CDG16
- Point sur la réunion du PLUi
- Désignation d'un référent communal ADMR
- Modification du bail locatif de l'atelier Poterie
- Gestion des chemins communaux
- Orientations budgétaires
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du CM du 13 juillet 2021.

Approuvé à l'unanimité.

Travaux d'aménagement de la traversée de l'Arbre : convention de transfert de maîtrise d'ouvrage

Madame le Maire explique aux membres du conseil que dans un souci de cohérence, de simplification administrative et d'économies budgétaires, il a été convenu, en lien avec la commune de Mazerolles, la mise en place d'une convention de transfert de Maîtrise d'ouvrage à cette dernière pour les travaux d'aménagement de la traversée de l'arbre.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à signer une convention avec la commune de Mazerolles concernant la mise en place du transfert de maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage pour le dossier de l'aménagement de la traversée du village de l'Arbre.

Point d'avancement sur les travaux prévus

- Curage des fossés prévus sur 4 ans. Pour l'instant a été réalisé l'Epardeau, Champ neuf et le Four.
- Pour l'église, un piquetage sera effectué à l'automne et les travaux seront effectués au printemps.
- Les travaux de réfection de toitures des écoles, du préau et de la grange seront réalisés fin d'année et début d'année prochaine.
- Point à temps effectué par l'entreprise Delavallade début de printemps.
- Les travaux de rénovation de la Mairie sont repoussés au 03/01/2021 avec une fin de chantier au plus tard mi-juillet 2022.

Convention de participation Risques Santé/Prévoyance CDG16

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil que lors du conseil municipal du 15 octobre 2020, il avait été décidé de mandater le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente pour lancer une consultation publique en vue de la conclusion d'une convention de participation et de son contrat collectif d'assurance associé pour les risques Prévoyance et Santé.

Madame le Maire explique que la réforme de la participation Santé et Prévoyance employeur obligera les collectivités à proposer une participation employeur dès 2025.

Grâce à la convention de participation du CDG16, la commune sera dès 2022 opérationnelle.

De plus, si la commune aura l'obligation de proposer à ses agents ces prestations, à aucuns moments ceux-ci n'auront l'obligation d'adhérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'adhérer à la convention de participation conclue, pour le risque PREVOYANCE, par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente avec TERRITORIA MUTUELLE, en autorisant Mme le Maire à signer la convention d'adhésion et tout acte en découlant pour le risque SANTE, par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente avec la MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE, en autorisant Mme le Maire à signer la convention d'adhésion et tout acte en découlant ;
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires au règlement des frais annuels de gestion ;
- d'accorder une participation financière aux fonctionnaires, agents de droit public et privé en activité adhérents aux contrats. La participation sera revalorisée selon une nouvelle délibération.

Point sur la réunion du PLUi

La prochaine réunion aura lieu le 16 novembre. Il sera abordé la question des logements vacants.

Le 06 octobre, la communauté de commune et la commune de Rouzède rencontreront M. Body, propriétaire du golf, pour parler de son projet d'extension.

Désignation d'un référent communal ADMR

Madame le Maire demande au conseil municipal de voter le maintien de Mme Lhermellin à son poste de référente communale ADMR.

Celui-ci vote à l'unanimité.

Modification du bail locatif de l'atelier Poterie

Madame le Maire explique au conseil que l'activité poterie exercée par Mme Picard dans les locaux de la cantine génère des frais d'électricité et d'eau plus important que le loyer versé.

Madame Picard et Madame le Maire se sont rencontrées pour aborder le sujet et elles ont convenu la modification de la convention d'occupation, à savoir que l'occupation consentie par la collectivité à titre précaire et pour une durée indéterminée de l'immeuble situé 11 rue des forges moyennant une somme forfaitaire de 100€ par mois sera désormais de 250€ à compter du 01 septembre 2021.

Le conseil vote cette résolution à l'unanimité.

Gestion des chemins communaux

Madame le maire évoque le problème de passage d'engins agricoles à la Rousserie qui a généré des dégâts de plantation. Le chemin communal a perdu de sa largeur au fil des années à causes de haies plantées trop en bordures. Demande sera faite aux propriétaires de remettre le chemin en l'état. Le conseil municipal est conscient qu'il devra être attentif à ce problème à l'avenir.

Orientations budgétaires

En prévision de la préparation du budget 2022, les membres du conseil municipal abordent les points suivants :

- Les travaux d'aménagement de la traversée de l'Arbre.
- Faire installer une gouttière, l'eau et l'électricité à la forge
- Prévoir du nouveau mobilier pour le secrétariat à la mairie
- Installer la plateforme de broyage
- Faire quelque chose de l'ancien terrain de tennis
- Couler une chape béton au sol du hangar du cantonnier
- Fermer le local poubelle de la salle des fêtes

Questions diverses

- M Mme Lacroix, 18 rue des forges, ont demandés l'autorisation d'élaguer à leur frais des arbres implantés sur un passage réservé à la commune car ils génèrent beaucoup d'ombre. Le conseil municipal leur donne cette autorisation à la majorité.
- Il est prévu par France Télécom un important changement de poteaux en prévision de l'arrivée de la fibre. Une vigilance sera observée pour vérifier la réalisation de ces travaux.
- Un devis sera demandé à la société MC Menuiserie d'Ecuras pour la réparation du plancher de la salle des fêtes
- Un courrier est parvenu à la mairie pour la mise en place d'un panneau de limitation de vitesse à 30km/h impasse de l'Epardeau. Après discussion, les membres du conseil décident d'attendre de savoir ce qu'il va advenir du gîte de l'Epardeau avant de se décider.
- L'assemblée générale des chasseurs a eu lieu. Ils ont toujours des frais mais moins de recettes à cause de la suspension de différentes manifestations (cause contraintes sanitaires). Ils demandent à la commune une rallonge de subvention d'un montant de 150€. Accordée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 20h.



A collection of handwritten signatures in black and blue ink, arranged in a loose cluster. The signatures are stylized and difficult to read, but some appear to contain names like 'Lacroix', 'Fouché', and 'Houin'.